

**ASSEMBLEE NATIONALE**

**BURKINA FASO**

-----  
**VIII<sup>ème</sup> LEGISLATURE**

-----  
**Unité – Progrès – Justice**

**DISCOURS D'INVESTITURE  
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
ALASSANE BALA SAKANDE**

**Ouagadougou, le 28 décembre 2020**

- **Monsieur le président du bureau d'âge ;**
- **Messieurs les secrétaires de séance ;**
- **Honorables députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs les journalistes.**

Chers collègues, merci !

Merci pour l'insigne honneur que vous venez de me faire.

Merci pour la charge que vous venez de me confier en me portant, ce jour lundi 28 décembre 2020, à la tête de l'Assemblée nationale.

Je suis reconnaissant à toutes et à tous pour cette marque de confiance renouvelée.

En retour, je fais le serment de m'évertuer à être à la hauteur des attentes qui se rattachent à cette confiance et je m'engage par

conséquent à me soumettre aux exigences qui en découlent.

Bien qu'ayant déjà occupé la fonction durant une partie de la Législature qui vient de s'achever, il n'en demeure pas moins que c'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous en cette nouvelle circonstance qui restera mémorable aussi bien dans ma modeste carrière politique que dans ma vie de simple citoyen burkinabé.

Cette vive émotion qui m'étreint jusqu'à m'oppresser, montre, s'il en était besoin, qu'on ne s'habitue pas

d'être premier responsable d'un organe de souveraineté comme le Parlement.

**- Honorables députés ;**

**- Mesdames et Messieurs.**

Cette élection à la tête de notre auguste Assemblée suscite en moi des sentiments contradictoires d'humilité, d'appréhension et de fierté.

Humilité d'abord, parce que je ne perds pas de vue que ce choix porté sur ma modeste personne ne découle ni de mes talents personnels ni de mes qualités ou aptitudes propres.

Je le dis, sans modestie feinte, car dans cet aréopage de représentants de notre peuple auquel je m'adresse, je vois des femmes et des hommes aux mérites exceptionnels et aux compétences remarquables qui ont toujours suscité mon admiration et mon respect.

Mon élection, je le sais, je la dois tout simplement à toutes celles et à tous ceux, qui pour une raison ou une autre, ont bien voulu m'accorder leurs suffrages.

Appréhension ensuite, parce que, être porté à un tel niveau de responsabilité procède d'une élection, alors que

parvenir à être à la hauteur de la dignité et des exigences de la fonction représente un défi singulier jamais gagné d'avance.

Fierté enfin. Une fierté certes, mais pas celle d'un ambitieux commandant sûr de lui-même et ivre de glorioles, mais la fierté qui m'anime est plutôt celle d'un humble capitaine de navire assuré de l'engagement et de la solidarité du reste de l'équipage pour maintenir, chaque jour, le cap que le peuple lui a fixé.

Les remerciements que je dois à toutes celles et à tous ceux qui ont permis mon élection en m'apportant leurs voix, à toutes celles et à tous ceux qui ont suscité et soutenu ma candidature ne seront que des plus sincères et des plus émus.

A toutes ces personnes je leur exprime toute ma reconnaissance du fond du cœur.

Aussi voudrais-je les rassurer que j'ai compris, à travers leur choix le message ainsi que la nature du mandat qui vient de m'être confié.



Je l'ai compris parce que je sais qu'il ne s'agit pas là d'un cadeau de fin d'année qui m'a été donné mais plutôt d'un fardeau à porter durant les cinq prochaines années.

Je l'ai compris parce que je sais que la confiance que vous, mes pairs, m'avez gratifiée, n'est rien d'autre qu'une invite à la mériter sans relâche et à ne jamais la trahir sous aucun prétexte.

Je l'ai compris parce que n'ayant pas été élu à l'unanimité, je sais que je dois œuvrer davantage à rassurer tous ceux qui ne m'ont pas accordé leurs voix et

avec lesquels je m'engage à travailler dans une parfaite collégialité.

**- Chers collègues parlementaires.**

Il y a de cela exactement **trois ans, trois mois et trois semaines**, au sein de cet Hémicycle, devant les députés de la Législature d'alors, dont certains sont encore parmi nous cet après-midi, je confessais, lors de mon installation en remplacement de feu président Salifou DIALLO, je cite : « Comme un enfant qui apprend à marcher, je trébucherai, je tituberai, je tomberai même peut-être, mais jamais, oui

jamais, je ne m'écarterai de la voie ouverte par celui dont le souvenir fondera mon action ». Fin de citation.

Trois années après, malgré les enseignements que j'ai pu tirer de ma petite expérience à la tête du Parlement, mon aveu du 8 septembre 2017 reste d'actualité et n'a rien perdu de sa sincérité. Je suis toujours en quête d'apprentissage.

Alors, je continuerai toujours d'apprendre auprès de tout un chacun de vous, auprès des élus blanchis sous le harnais comme auprès des nouveaux impétrants, auprès de mes aînés

comme auprès de mes cadets, auprès de mes collègues de la majorité comme auprès de ceux de l'opposition.

Je continuerai d'apprendre auprès de tous ceux qui m'ont précédé au Perchoir et auxquels j'exprime tous mes respects et toute ma déférence pour l'engagement et la passion avec lesquels ils ont servi l'institution parlementaire.

Je pense, vous l'aurez deviné, au Dr. Bognessan Arsène YE dont le retour sur les bancs de l'Hémicycle donnera une impulsion certaine à cette huitième

Législature. Je vous demande de l'accueillir sous vos applaudissements.

Je pense également à tous mes illustres devanciers qui, aujourd'hui assurent ailleurs d'autres activités, comme Leurs Excellences Messieurs Mélégué Maurice TRAORE et Soungalo Apollinaire OUATTARA.

Je fais aussi référence à ceux qui exercent de nos jours de hautes fonctions, comme Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso et Cheriff Moumina SY, Ministre de la

Défense nationale et des Anciens combattants.

Quant aux anciens présidents de l'Assemblée nationale qui ne sont plus de ce monde, je m'engage à être digne de leur héritage en m'inspirant du dévouement et de l'engagement dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs missions.

- **Honorables députés ;**
- **Distingués invités.**

Le Parlement, le vrai, est le haut lieu du débat démocratique.

Sans la confrontation des points de vue, sans la libre expression des opinions, l'institution parlementaire perd le fondement de son existence.

C'est pourquoi, à cette auguste Assemblée, je veux apporter la garantie de mon impartialité et de mon engagement à favoriser l'expression de toutes ces différences et de toutes ces

diversités que le peuple a choisies pour incarner sa souveraineté.

Il a plu donc aux Burkinabé de se désigner un Parlement pluriel. La volonté des Burkinabé doit alors être respectée en toutes circonstances.

Entendons-en donc le message en faisant de cette pluralité une chance pour l'approfondissement de la culture du dialogue et du compromis dans l'adoption des lois, mission essentielle du député. C'est cet esprit d'ouverture que nos mandants désirent voir régner à nouveau dans ce temple de la démocratie. Une culture du dialogue et



de la loyauté institutionnelle qui doit aller de pair avec la culture du contrôle de l'action gouvernementale.

L'un des instruments de mesure de la vitalité de l'Etat de droit étant le respect des droits de l'opposition, alors cette même opposition disposera de tous les moyens pour jouer pleinement son rôle.

Comme la précédente, la huitième Législature sera celle de l'écoute de toutes les voix, parce qu'il n'y a rien de plus discriminant et de plus méprisant que de ne pas être entendu.

Comme dans la Législature qui vient de s'achever, plusieurs partis politiques sont représentés à l'Assemblée nationale et aucun ne dispose de la majorité absolue.

Comme dans la précédente Législature, celle que nous inaugurons aujourd'hui doit s'écrire sous le sceau du consensus dont les vertus politiques sont si évidentes que je ne voudrais pas y insister.

**- Mesdames et Messieurs les députés.**

Dans toutes les démocraties du monde entier, les institutions républicaines sont aujourd'hui confrontées à une crise de confiance.

Notre parlement, malgré les réformes opérées en son sein pour en faire un organe de proximité avec le citoyen, n'échappe toujours pas à la règle.

Afin de mieux renvoyer au peuple l'image d'une institution en phase avec ses attentes, il nous faudra poursuivre la réflexion sur les conditions

d'amélioration de l'efficacité du travail parlementaire. Pour cela, nous devons aller plus loin, car voter la loi ne saurait être le dernier acte de l'Assemblée nationale. Suivre l'application des textes de lois que nous votons, s'assurer de leur pertinence dans la société en pleine mutation, connaître la portée de leurs effets, sont devenus une exigence pour les législateurs que nous sommes. Nous devons plus que jamais réussir ce pari en comptant d'abord sur nous-mêmes. C'est en chacune et chacun de nous que se trouvent les

réponses aux critiques adressées au fonctionnement de notre institution.

Si l'Assemblée nationale veut mériter le respect dû à sa place dans le paysage institutionnel, elle doit d'abord s'efforcer à se rendre respectable. Et le parlementarisme de proximité, entamé sous la précédente mandature, doit être poursuivi en vue de réconcilier davantage l'Assemblée nationale avec les citoyens.

C'est pourquoi nous devons œuvrer à renforcer les dispositifs d'écoute de nos concitoyens en brisant autant que nécessaire le mur de glace qui pourrait

s'ériger entre les élus et ceux qu'ils représentent.

Le principe de la redevabilité doit, lui aussi, s'enraciner dans nos pratiques parlementaires.

Mais je ne doute point, ni de la volonté, ni de la capacité des femmes et des hommes de cette Législature à relever ce défi.

Le chemin est peut-être long, mais nous pouvons y arriver et nous devons y arriver.

- **Honorables députés ;**
- **Distinguées personnalités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

Il y a quelques jours de cela, au nom des députés de la septième Législature et en ma qualité de président sortant, j'ai adressé à Son Excellence Monsieur Le Président du Faso, mes vœux de réussite à l'occasion de sa réélection à la magistrature suprême de notre pays.

Aujourd'hui encore, au nom de l'ensemble des députés et en tant que président entrant de la huitième Législature, je lui réitère les mêmes

souhaits de succès dans sa nouvelle mission à la tête du Burkina Faso.

Je voudrais terminer mon propos en saluant toutes les personnes présentes ici. Je pense notamment aux représentants des partis politiques, parents et amis des élus, fonctionnaires parlementaires, femmes et hommes de médias qui nous font l'honneur de leur présence parmi nous.

J'espère que nous continuerons de bénéficier de leur constant soutien et de leur généreux accompagnement.



Chers collègues élus, maintenant que nous sommes solennellement investis de nos nouvelles charges, j'exhorte tout un chacun à toujours garder à l'esprit que si nous sommes-là, c'est par le peuple et pour le peuple.

Bonne et heureuse année 2021.

Vive la huitième Législature !

Dieu bénisse le Burkina Faso !

Je vous remercie.